

Cheops Technology, bientôt la Bourse



Croissance. L'objectif de Nicolas Leroy-Fleuriot s'est notamment traduit par une forte augmentation des effectifs.

PHOTO FABIEN COTTEREAU

Mérignac

L'entreprise informatique dont le dirigeant, Nicolas

Leroy-Fleuriot partage le contrôle avec le patron de Couach, va céder une fraction du capital à des investisseurs

Cheops Technology a singulièrement forcé l'allure depuis 2004. Cette petite société informatique, alors filiale d'un groupe belge et basée à Nantes est tombée depuis un peu plus de

deux ans dans l'escarcelle d'une holding contrôlée à parité par Didier Cazeaux, actionnaire majoritaire des chantiers navals Couach, et Nicolas Leroy-Fleuriot. Ce dernier, qui avait déjà une solide expérience de cadre dirigeant dans l'informatique a pris les rênes de l'entreprise qui a forcé l'allure depuis lors : Cheops Technology, dont le siège social a été transféré de Nantes à Mérignac, compte aujourd'hui quelque 70 salariés contre 16 au moment de son rachat. Elle dispose d'agences à Boulogne-Billancourt et à Rennes. Et son effectif pourrait atteindre 100 personnes cette année.

Cheops Technology exerce essentiellement trois métiers : d'une part, elle propose la mise en place d'infrastructures sécurisées à des entreprises pour lesquelles le fonctionnement continu des systèmes informatiques constitue un besoin vital. D'autre part, elle assure des prestations de modernisation, qui permettent entre autres de faire évoluer les logiciels applicatifs de ses clients sans bouleverser

totalément leurs systèmes, et d'ouvrir une partie de leurs données à des tiers, voire le web. Enfin, Cheops Technology pratique l'infogérance (gestion externalisée) et se propose d'investir 3 millions d'euros dans la création d'un immeuble spécialement dédié à cette activité.

La holding commune à Nicolas Leroy-Fleuriot devrait prochainement céder 20 % des parts de Cheops Technology, aujourd'hui valorisée à une quarantaine de millions d'euros. L'opération va sans doute s'accompagner d'une introduction en bourse qui pourrait se faire soit sur Alter-

La holding commune devrait prochainement céder 20 % des parts de Cheops Technology

next, soit sur le marché libre, soit sur le troisième compartiment d'Eurolist. Au moment de l'introduction, les titres devraient être réservés à des investisseurs institutionnels. Mais le public pourra ultérieurement en acheter lorsque ceux-ci les revendront ou lorsque Cheops Technology fera une augmentation de capital pour nourrir sa croissance externe. Car Nicolas Leroy-Fleuriot a bien l'intention de ne pas en rester là.

BERNARD BROUSTET